



## Construisons notre avenir avec les jeunes !

La conjoncture actuelle ralentit l'accueil des jeunes. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a augmenté de 62 % en un an. Et pour la première fois depuis quatre ans, le nombre d'apprentis est en diminution.

Malgré les difficultés particulières que nous sommes nombreux à rencontrer actuellement, il est important que nous nous mobilisions en tant qu'entrepreneurs et commerçants pour accueillir ces jeunes en stage, en apprentissage ou dans leur premier emploi dans nos entreprises.

C'est la raison pour laquelle les Chambres de Commerce et d'Industrie des Pays de la Loire s'associent à la campagne de communication lancée par la Région des Pays de la Loire, en faveur de l'apprentissage et plus généralement de l'emploi des jeunes.

Vous avez certainement eu l'occasion de retrouver dans la presse ou en affichage, le visuel de cette campagne que nous vous rappelons en page intérieure.

Un dispositif a également été mis en place pour répondre aux demandes d'information que suscite cette campagne, notamment sur les aides possibles. Vous pouvez contacter notre Point Apprentissage au 02 43 49 50 25.

D'une façon plus générale, les services de votre CCI sont, bien sûr, à votre disposition pour vous apporter information, conseil et soutien dans vos démarches.

DANIEL BELLANGER,  
Président  
de la Chambre de Commerce et d'Industrie  
de la Mayenne

## Actualité

### L'EXPORT SANS COMPLEXES : UN VECTEUR DE CROISSANCE

Mayenne International, en partenariat avec UBI France, a organisé le 6 juillet une soirée destinée à sensibiliser les PME-TPE à l'international. De nombreux exportateurs mayennais, de toutes tailles, sont intervenus devant plus de 30 chefs d'entreprises pour présenter leur expérience et délivrer de précieux conseils, avec un seul mot d'ordre : "OSER L'EXPORT pour développer l'activité de votre entreprise". Par un engagement fort du chef d'entreprise ou par l'intermédiaire d'un V.I.E. de nombreuses pistes de développement à l'international existent, à des coûts très compétitifs.



Eric Flambard - Nautiraid, Nicolas Lancelin - Corderie Lancelin et Dominique Bedouet - Séribase

### AMPLITUDE HORAIRE DES COMMERCES DE CHATEAU-GONTIER

Christiane MENDES, responsable du service Commerce de la CCI 53, a présenté le 3 juillet dernier les résultats de l'enquête "Amplitude d'ouverture des commerces de Château-Gontier et Azé" à plus de 30 commerçants et au maire de Château-Gontier, M. HENRY. Cette enquête menée auprès de 100 commerces du centre ville développe des propositions pour "harmoniser" les horaires d'ouverture, définir des jours d'ouverture le midi pour l'ensemble des commerçants et une volonté commune de communiquer auprès des habitants.



### UN OBJECTIF COMMUN POUR LA CCI ET NOZ : DEVELOPPER LES COMPETENCES

Daniel BELLANGER, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne et Rémy ADRION, fondateur de l'Enseigne NOZ, ont signé le 3 juillet une convention de partenariat. Celle-ci s'appuie sur une volonté du Centre de formation de la CCI 53 et de l'Enseigne NOZ, de mettre en œuvre des actions communes : formation de proximité pour les salariés des services supports NOZ et développement des compétences des salariés de l'enseigne, par le biais de formations spécifiques et personnalisées.



Rémy Adrion et Daniel Bellanger

# Industrie

## La DREAL

Le 28 février 2009, la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) et la DRE (Direction Régionale de l'Équipement) ont fusionné pour donner naissance à la DREAL.

La DREAL est l'échelon territorial du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat. En Pays de la Loire, cette réorganisation, effective depuis mars 2009 avec ses 340 agents, c'est fixée comme orientations stratégiques :

- Impulser, dans un contexte de responsabilités partagées entre de nombreux acteurs, la nouvelle politique de développement des territoires, économe en espace et ressources.
- Mobiliser les leviers d'action en faveur d'une gestion durable des espaces et ressources naturelles.
- Assurer une gestion maîtrisée des risques naturels et technologiques dans l'aménagement et le développement des territoires.
- Développer et partager la connaissance et l'expertise au service de l'action et de l'évaluation.
- Piloter la mise en oeuvre des nouvelles priorités gouvernementales dans le champ des politiques du MEEDDAT et du logement.

CONTACT / CITÉ ADMINISTRATIVE SAINT-NICOLAS

02 43 59 53 10

# International

## AIDE A L'EXPORT

### La région Pays de la Loire prend en charge un VIE pendant un an

Le dispositif national V.I.E. (Volontaires Internationaux en Entreprise) géré par UBI France permet aux entreprises françaises de confier à un jeune de moins de 28 ans une mission professionnelle à l'étranger pour une durée de 6 à 24 mois. Depuis 2006, le Conseil régional des Pays de la Loire et CCI International, en partenariat avec les CCEF, proposent un dispositif spécifique pour renforcer l'utilisation du V.I.E. pour les PME régionales. Les entreprises bénéficient sur une durée d'un an maximum de la prise en charge par la Région de la totalité de la rémunération du V.I.E. et de l'accompagnement de leur projet par CCI International qui assure par ailleurs, la gestion de ce programme.

CONTACT

Martine Gasdebalay - 02 43 49 50 34  
m.gasdebalay@mayenne.cci.fr

# Innovation

## Participez aux trophées Territoire Innovation Pays de la Loire

Le Centre de Communication de l'Ouest et la Lettre API se sont associés pour lancer les trophées Territoire Innovation Pays de la Loire. L'innovation révèle de nouvelles pistes de développement et concerne toutes les activités économiques. Territoire Innovation Pays de la Loire souhaite faire circuler les idées et se rencontrer les talents. Création de huit catégories pour croiser les approches : Services, Industrie, Design, International, Environnement, Ressources humaines, Architecture, Citoyenneté. Toutes les entreprises, associations et organisations présentes en Pays de la Loire peuvent concourir. Téléchargement du dossier de candidature sur le site : [www.territoire-innovation.fr](http://www.territoire-innovation.fr). Date limite de dépôt : 23 octobre 2009.

# Emploi & Compétences

## PLAN D'URGENCE JEUNES

### De nouvelles mesures pour renforcer l'apprentissage et développer les contrats de professionnalisation.

Le gouvernement français a annoncé le 24 avril dernier des mesures en faveur de l'emploi des jeunes, pour renforcer l'apprentissage, soutenir le développement des contrats de professionnalisation et favoriser l'embauche en CDI.

## Contrat de Professionnalisation

Toute embauche d'un jeune de moins de 26 ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ouvrira droit au versement d'une prime exceptionnelle de 1 000 € ou de 2 000 € si le jeune n'a pas le niveau bac. Pour le contrat d'apprentissage comme pour celui de professionnalisation, les aides seront gérées par le Pôle Emploi.

## Contrat d'Apprentissage

Pour toute embauche d'un apprenti avant le 30 juin 2010, les entreprises de plus de 10 salariés bénéficieront de l'aide ZERO CHARGE jusqu'ici réservée aux entreprises de moins de 10 salariés. Dans les entreprises de moins de 50 salariés, une prime exceptionnelle de 1 800 € sera versée pour l'embauche d'un apprenti supplémentaire.

# 6

## BONNES RAISONS POUR CHOISIR L'APPRENTISSAGE

- Tester une pré-embauche
- Fidéliser et valoriser ses salariés
- Dynamiser une organisation
- Favoriser la cohésion dans l'entreprise
- Bénéficier d'un coût minimal
- Investir pour l'avenir

## Contrat à Durée Indéterminée

Toute entreprise, recrutant avant fin septembre 2009, en CDI, un jeune ayant suivi un stage d'une durée minimale de 2 mois, commencé entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 24 avril 2009, recevra une aide exceptionnelle de 3 000 €.



CONTACT

Flavie Dubel - 02 43 49 50 11

NOUVEAU

## CCI-COMPÉTENCES

### Vous accompagner dans le développement des compétences

En cohérence avec votre développement économique, vous souhaitez analyser les forces et faiblesses de vos pratiques RH, dans le domaine de la formation, du recrutement et de la gestion des compétences de vos salariés.

La CCI de la Mayenne vous propose CCI-COMPÉTENCES, un diagnostic et une démarche d'accompagnement en vue d'améliorer et d'optimiser vos processus.

Cette démarche, souple et progressive, s'adresse à toutes les PME qui veulent améliorer leurs pratiques RH en lien avec la stratégie, les projets et enjeux de l'entreprise : pyramide des âges, G.P.E.C., formation, transmission des savoirs, recrutement, entretiens, fidélisation des salariés...

CONTACT

Flavie Dubel - 02 43 49 50 11  
f.dubel@mayenne.cci.fr

AGENDA

## Les ateliers de la CCI

### MARDI 8 SEPTEMBRE - GROUPE SEB MOULINEX - MAYENNE Repérer et valoriser le potentiel des salariés

La bonne personne, au bon endroit, au bon moment ! Chez SEB MOULINEX, l'identification des potentiels individuels et des opportunités d'emploi s'appuie sur des pratiques et des processus tels que l'évaluation des emplois, les entretiens annuels d'appréciation, la bourse des emplois... Avec Romain DUVAL, responsable des Ressources Humaines chez SEB MOULINEX, venez partager votre expérience et apporter des éléments de réponse à ces questions :

- **Compétences et potentiel, quel est le rapport ?**
- **Qu'est-ce qu'une revue annuelle des ressources humaines ?**
- **Comment ces pratiques peuvent-elles se déployer dans une PME ?**

INSCRIPTION

Stéphane Foricher - 02 43 49 49 95  
s.foricher@mayenne.cci.fr

## HOTELS, CAFÉS, RESTAURANTS EN MAYENNE : LES CHIFFRES



Les Chiffres-clés sont téléchargeables sur le site [www.mayenne.cci.fr](http://www.mayenne.cci.fr)

### 35<sup>e</sup> CHALLENGE DU COMMERCE ET DES SERVICES

#### Commerçants et Unions Commerciales performantes

Organisé chaque année par l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI) en partenariat avec le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi, et le Groupe Banque Populaire, le 35<sup>e</sup> Challenge du Commerce et des Services a pour but de distinguer les meilleurs commerçants et unions commerciales. Le Mercure d'Or récompense les performances individuelles des commerçants, le Panonceau d'Or récompense les performances collectives des unions commerciales. Cet événement, placé sous le haut patronage du ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi, avec les concours de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS), et du Groupe Banque Populaire, aura lieu le 25 janvier 2010 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (27 avenue de Friedland - 75008 Paris).



Dossiers à retirer à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne et à déposer au plus tard le 18 septembre 2009.

CONTACT  
Ludovic Demange - 02 43 49 50 29  
[l.demange@mayenne.cci.fr](mailto:l.demange@mayenne.cci.fr)

### VILLE DE LAVAL : UNE CHARTE MUNICIPALE POUR LES TERRASSES DES CAFES

A l'initiative de la ville de Laval, la CCI représentée par Jean-Marc DELHOMMEAU, les présidents d'associations de commerçants dont Laval en Ville et l'Architecte des Bâtiments de France ont signé une Charte fixant le cadre pour installer une terrasse et obtenir l'autorisation d'occuper le domaine public. Comme l'a souligné Florence FABRE-DUREAU, la ville de Laval souhaite "concilier l'attractivité et la qualité du cadre de vie". Les terrasses doivent respecter plusieurs normes, telles que ne pas gêner le déplacement de personnes à mobilité réduite ou les pompiers, l'accessibilité, l'écoulement des eaux pluviales...



PLUS D'INFOS  
[www.mairie-laval.fr](http://www.mairie-laval.fr) - 02 43 49 43 00

# Chiffres-clés

## Coût de la construction

Indice du 4<sup>e</sup> trimestre 2008 : 1 523 soit une augmentation de 14,34 % sur 3 ans (révision des baux commerciaux) et de 43 % sur 9 ans (renouvellement des baux commerciaux).

Source : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2008, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 103,01 soit une augmentation sur un an de 4,16 %. Rappelons que ce dernier indice peut être utilisé pour un nouveau bail commercial ou dans le cadre d'un avenant à un bail existant.

Décret n° 2008-1139 du 4/11/2008 (loi LME)  
<http://www.insee.fr/fr/rubrique/indicateur>

## Indice des prix à la consommation mai 2009

- Incluant le tabac : 119,43 - Variation sur un an : - 0,3 %  
- Hors tabac : 118,18 - Variation sur un an : - 0,3 %

Source : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## Montant du Smic

Le Smic brut horaire est porté à 8,82 € au 1<sup>er</sup> juillet 2009 (au lieu de 8,71 €).

Le Smic mensuel brut calculé sur la base de 35h s'élève à 1 337,70 €.

Le minimum garanti (MG) n'est en revanche pas revalorisé en raison de l'absence de hausse des prix entre mai 2008 et mai 2009. Son montant reste donc de 3,31 € au 1<sup>er</sup> juillet.

Source : décret n° 2009-800 du 24/06/2009  
JO du 26 juin

CONTACT  
Annie Quéméneur - 02 43 49 50 13  
[a.quemeneur@mayenne.cci.fr](mailto:a.quemeneur@mayenne.cci.fr)

# les brèves

## Difficultés de paiement

L'Urssaf renforce sa politique d'accompagnement des entreprises en difficulté dans le contexte actuel de crise économique. L'accord de délai de paiement est facilité sous certaines conditions, lorsque les demandes d'échelonnement du paiement n'excèdent pas trois mois.

Les entreprises qui auront négociés avec l'Urssaf seront dispensées du paiement des majorations de retard qui s'élèvent à 5 %. Pour en savoir plus :

[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

## Formalités d'embauche simplifiées

Créé par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, le Titre Emploi Service Entreprise (TESE) remplace depuis le 18 mai 2009 le Titre Emploi Service Occasionnel et le chèque emploi très petites entreprises. Il peut être utilisé dans les entreprises de moins de 10 salariés ou dans les plus de 10 salariés mais uniquement pour des salariés dont l'activité n'excède pas 100 jours (consécutifs ou non) ou 700 heures, par année civile. Le TESE peut être utilisé pour un salarié déjà présent dans l'entreprise (CDD ou CDI) ou pour toute nouvelle embauche. Pour en savoir plus :

[www.letese.urssaf.fr](http://www.letese.urssaf.fr)

## International : Transfert des procédures douanières

La Direction générale des douanes et droits indirects a engagé un vaste chantier de réforme consistant à revoir l'organisation et le fonctionnement des bureaux de dédouanement. En Mayenne, il s'est matérialisé par le transfert au cours du 1<sup>er</sup> semestre des procédures douanières vers le bureau principal d'Angers. Le bureau des douanes de Laval devient un bureau à compétence fiscale, non ouvert au dédouanement, ayant en charge exclusivement la fiscalité et les contributions indirectes.

# Formation

## L'école de Commerce ANTAXIA s'installe à l'ESIEA.

Située sur le campus de l'enseignement supérieur mayennais, où se côtoient l'ESTACA, l'ESIEA, l'IUT, le Centre universitaire..., l'Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne ANTAXIA s'intègre dans un environnement exceptionnel. La 1<sup>ère</sup> promotion s'installera en septembre 2009 dans ses nouveaux bâtiments à Laval pour offrir à ses étudiants le cadre idéal pour débiter un cursus post-bac de haut niveau.

Parc universitaire et écoles supérieures, pépinière d'entreprises de haute technologie - le CEMCAT, logements étudiants, verdure et proximité avec le centre ville lavallois, permettront aux étudiants d'ANTAXIA d'évoluer dans des conditions optimales. L'Ecole de Commerce et de Management, en accord avec le Conseil général de la Mayenne, Laval Agglomération et l'ESIEA, occupera à titre provisoire (deux à trois ans) une partie du bâtiment de l'Ecole Supérieure d'Informatique, Electronique et Automatique de Laval. La CCI de la Mayenne réfléchit d'ores et déjà à la future localisation d'ANTAXIA.

L'Ecole de commerce et de Management de la Mayenne, en partenariat avec l'ESCEM Tours Poitiers, conduit à un diplôme de niveau Bac +3. Pour favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiants, ANTAXIA privilégie un cursus pédagogique équilibré : acquisitions des savoirs, ouverture culturelle et pratiques opérationnelles.



ANTAXIA

CONTACT

René-Paul Poussardin - 02 43 49 47 47  
rp.poussardin@mayenne.cci.fr

## SÉCURITÉ, SYSTÈMES ET RÉSEAUX la nouvelle option du master de l'IIA



A partir de la rentrée 2009, l'Institut d'Informatique Appliquée de Laval ouvre une nouvelle option, dans le cadre de son Master Manager en Ingénierie de l'Informatique des Réseaux & Télécoms (M2IRT), intitulée Sécurité, Systèmes et Réseaux (SSR). Cette formation répond à une demande croissante aussi bien des entreprises que des élèves dans ce domaine particulier.

Du BTS au Bac +5, l'Institut d'Informatique Appliquée propose une offre de formations en adéquation avec le milieu professionnel. En stage, en contrat pro ou en apprentissage, les étudiants plongent de plein pied dans l'univers de l'entreprise, développant savoirs, autonomie et créativité. Ils sont accompagnés tout au long de leur cursus par des experts issus du monde professionnel.

Dès la deuxième année (Bac +4) du programme de Master M2IRT, les élèves de l'IIA effectuent un choix entre l'option AGL - Architecture et Génie Logiciel et l'option SSR - Sécurité, Systèmes et Réseaux, la première année (Licence) restant commune à tous les étudiants.

CONTACT

Maryline Souty - 02 43 49 47 52  
m.souty@mayenne.cci.fr



## PRIX DE L'APPRENTI LE PLUS MERITANT POUR 2 ELEVES DE L'IIA

Chaque année, le CFA des 3 villes, partenaire de l'Institut d'Informatique Appliquée, décerne le prix de l'apprenti le plus méritant de l'année à 2 élèves de l'IIA, en première et deuxième année de BTS. Cette distinction se base sur les qualités humaines, professionnelles et scolaires développées par les élèves au cours de l'année.

A l'initiative de la CCI, l'IIA offre un cadeau à chacun des apprentis félicités.

Cette année les gagnants sont :

Pierre GUERLAIS, 1<sup>ère</sup> année de BTS qui effectue son apprentissage chez France Télécom à Angers (49)

Mickaël FERTON, 2<sup>e</sup> année de BTS dont l'apprentissage se fait chez Luc Durand (BTP) à Pruillé (49).



à droite, Mickaël FERTON  
accompagné par son tuteur Anthony COCHARD,  
Directeur Administratif et financier  
de l'entreprise Luc Durand S.A.

# Agenda 2009

Ateliers Manager par les compétences  
Repérer et valoriser le potentiel de vos salariés

Mardi 8 septembre de 8h30 à 11h  
SEB MOULINEX - Mayenne

Contact  
Martine Sabin - 02 43 49 50 25  
m.sabin@mayenne.cci.fr

Club d'Affaires

Thème : La Marque

Lundi 21 septembre de 18h30 à 20h

Contact  
Marie Pierre Cabioch - 02 43 49 50 06  
mp.cabioch@mayenne.cci.fr

Ateliers Nouveaux Exportateurs

Jeudi 24 septembre de 8h30 à 11h

Contact  
Martine Gasdeblay - 02 43 49 50 34  
m.gasdeblay@mayenne.cci.fr

Après-midi de l'Export

La dématérialisation des opérations  
de commerce international

Lundi 29 septembre de 8h30 à 11h

Contact  
Martine Gasdeblay - 02 43 49 50 34  
m.gasdeblay@mayenne.cci.fr

International Connecting Day 1<sup>ère</sup> édition

Jeudi 1<sup>er</sup> octobre à Nantes

Plus d'infos :  
www.international-connecting-day.com

La Nuit Américaine

Soirée de gala Mayenne International  
Vendredi 16 octobre à 20h

Contact  
Martine Gasdeblay - 02 43 49 50 34  
m.gasdeblay@mayenne.cci.fr

Soirée Inter-Unions Commerciales

Jeudi 12 novembre

Contact  
Sylvie Rousseau - 02 43 49 50 35  
s.rousseau@mayenne.cci.fr



CCI Info est édité par la CCI de la Mayenne  
12 rue de Verdun BP 239 - 53002 LAVAL CEDEX  
Tél : 02 43 49 50 00

Directeur de la publication : Daniel Bellanger  
Rédaction et mise en page : service communication  
Impression : Imprimerie Madiot - Tél : 02 43 69 21 03  
Tirage : 8 300 exemplaires - ISSN 1778-0780